

Réactions : Margie Sudre préfère le viaduc

Margie Sudre n'assistera pas à l'assemblée plénière de la Région ce matin, en raison, dit-elle, "*d'engagements antérieurs*". Néanmoins, la députée européenne se prononce sur le tracé de la liaison Saint-Denis-Ouest dans une lettre ouverte au président de la Région.

"Le Président Paul Vergès a fait connaître récemment sa préférence pour une liaison basse entre Saint-Denis et l'Ouest de l'île, essentiellement constituée d'un tunnel et d'une route digue en mer. Là encore, je m'étonne que les études que j'avais commandées en 1996, en tant que Présidente de la Région, sur la réalisation d'un viaduc ne soient finalement évoquées dans le rapport que pour une petite portion de la nouvelle route, ce qui permettrait, toujours selon le rapport, de dégager et de prélever des remblais sur une partie de la route actuelle."

L'option du viaduc prévoyait une infrastructure s'élevant à une trentaine de mètres au-dessus de la mer, ouverte à la circulation générales et comportant un transport en commun en site propre implanté à l'intérieur de l'ouvrage. *"Cette solution me semble de loin préférable à celle d'une route en digue en ce qu'elle offre des garanties de sécurité et d'optimisation des déplacements plus importantes, qu'elle élimine le problème de la quantité considérable de remblais nécessaire à la construction d'une digue en mer, et surtout, lorsqu'on sait à quel point toute La Réunion a à souffrir de toute anomalie de circulation sur cette route, n'interrompt à aucun moment les déplacements."* *"L'exploitation continue de la route du littoral pendant les travaux, continue Margie Sudre, est un enjeu majeur pour l'activité économique. Et que dire du devenir d'un tourisme déjà moribond dont l'offre se résumerait à offrir à ses consommateurs de partager avec les Réunionnais des bouchons ...routiers et des heures de paralysie dans la circulation. L'estimation des coûts mériterait sans doute aussi d'être révisée ; comment l'entretien au Km d'un tunnel peut-il être évalué à la baisse par rapport aux évaluations d'il y a dix ans alors que les contraintes en ce domaine n'ont cessé d'augmenter ?"*